



Question orale de Mme LEDAN : Education aux médias.

Mme Ledan constate que des forces d'extrême-droite arrivent au pouvoir ou sont aux portes du pouvoir. Ces forces anti-démocratiques défendent des programmes et des politiques ouvertement discriminatoires qui s'en prennent notamment aux minorités, qu'elles soient immigrées, sexuelles ou encore religieuses, et remettent aussi en question les droits des femmes. Contrairement à ce qu'elles prétendent, ces forces s'en prennent également aux libertés fondamentales et pratiquent, lorsqu'elles sont au pouvoir, une « chasse aux sorcières » politique et idéologique rappelant les épisodes les plus sombres des régimes occidentaux. Enfin, ces forces remettent en cause de manière évidente et explicite la nécessité de prendre en charge l'urgence de la crise écologique. Après les horreurs de la Seconde guerre mondiale et les ravages du fascisme arrivé démocratiquement au pouvoir en Allemagne, de nombreux éducateurs, mandataires politiques et intellectuels retinrent de ce traumatisme qu'il ne suffit pas de décréter la démocratie pour la garantir : il faut éduquer à la citoyenneté, à la démocratie, à l'esprit critique pour lutter efficacement et durablement contre ses ennemis. L'urgence de la menace nous remet aujourd'hui face aux mêmes responsabilités.

Les enseignants et autres professionnels de l'éducation savent qu'ils ont une responsabilité particulière face à cette situation. Car l'extrême-droite considère que pour parvenir au pouvoir, il faut d'abord gagner la bataille des idées. C'est ce qu'elle est en passe de faire, à une vitesse de plus en plus rapide. Elle met en œuvre cet objectif partout, sur Internet et les réseaux sociaux, dans les médias traditionnels ou en prenant le pouvoir sur de grands médias (presse, télévision, édition) avec l'appui de milliardaires acquis à sa cause idéologique. Elle mène ainsi une forme de pédagogie publique destinée à établir l'hégémonie de ses idées.

Mme Ledan a eu l'occasion d'assister il y a peu à un colloque organisé par le Réseau de prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un des professeurs invités a longuement démontré que les sites d'extrême-droite étaient de très loin les plus présents sur la toile au niveau mondial. Les réseaux sociaux jouent également un rôle clé dans la diffusion de discours d'extrême-droite grâce à des algorithmes et à l'anonymat en ligne, qui renforcent le biais de confirmation. Enfin, les crises économiques et sociales ainsi que les discours populistes actuels créent un contexte favorable à l'adhésion à ces idéologies. Pour contrer ce phénomène, il est donc essentiel de renforcer l'éducation critique des jeunes.

En Belgique francophone, le Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM) centralise les dispositifs et ressources mis à disposition des écoles en Fédération Wallonie-Bruxelles. Un décret de 2024 lui a permis de consolider les dispositifs existants et de mettre en place de nouvelles initiatives. Par ailleurs, plus de 90 % des jeunes en Belgique souhaitent être éduqués aux médias, ce qui est encourageant.

La commune d'Uccle a adhéré au réseau Territoires de la mémoire en 2024 et marqué son soutien à de nombreuses initiatives en faveur des minorités, notamment sexuelles, ou à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. On ne peut que s'en féliciter.

Mais face à ce rouleau compresseur des idées véhiculées par l'extrême-droite, comment les écoles communales appréhendent concrètement cette menace ? Les écoles participent-elles aux différents dispositifs mis en place par le CSEM tels que la Semaine de l'éducation aux médias ?

Mme l'Echevin Gol-Lescot répond que le développement de l'esprit critique est une des priorités de l'enseignement communal.

Les enfants sont formés à la lecture de textes, la lecture d'images, au questionnement sur les moments historiques.

Les élèves de l'école des Eglantiers participent à l'opération « Journaliste en classe », grâce à laquelle un journaliste vient expliquer aux enfants le processus d'élaboration d'un journal.

Les écoles uccloises participent aussi au Prix du journalisme en herbe de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Deux d'entre elles, les écoles de Saint-Job et de Longchamp, ont d'ailleurs décroché le prix l'année dernière.

Les écoles de Messidor et du Val Fleuri se sont également mobilisées dans le cadre de manifestations de cette nature.

Le décryptage des réseaux sociaux est aussi abordé dans les écoles, avant même que les enfants n'aient atteint l'âge où ils sont censés pouvoir s'y aventurer.

L'esprit critique est évidemment un des fondements du cours d'éducation à la philosophie et la citoyenneté, dispensé dans toutes les écoles communales.

Par rapport à la montée du fascisme et de l'extrême droite, Mme l'Echevin Gol-Lescot souligne que le devoir de mémoire est une notion étudiée dans la plupart des écoles communales, notamment à l'école du Centre, qui a abrité un « enfant caché » durant l'Occupation. Il ne s'agit pas de faire de la politique, ce qui est d'ailleurs interdit à l'école, mais d'amener les enfants à se faire une opinion par eux-mêmes.

En matière d'écologie, les écoles développent toute une série d'initiatives, qui constituent un fil rouge dans l'ensemble des matières plutôt qu'une matière proprement dite, et ce dès les sections maternelles avec une pédagogie adaptée à l'âge des enfants.